

Le sénateur Doody: Je le comprends très bien. La décision de la présidence concernant la discussion sur la procédure que nous avons eue hier à propos de la motion du sénateur Graham peut être repoussée à une date ultérieure, m'a-t-on dit; autrement dit, elle risque de ne pas être rendue aujourd'hui. Étant donné qu'on avait proposé de revenir hier soir pour entendre la décision si elle était prête, on pourrait aussi bien, à mon avis, revenir demain, ou lundi, ou un autre jour. Je ne propose pas qu'on le fasse. Je dis simplement que nous devrions nous en laisser la possibilité si le Sénat désire revenir ou si Son Honneur le Président peut nous communiquer sa décision.

L'honorable Charles McElman: Vous dites cela en gardant votre sérieux. Qu'est-ce que cela signifiait?

Son Honneur le Président pro tempore: Honorables sénateurs, j'étais absent hier. Quand je suis arrivé ce matin, on m'a demandé de présider la séance cet après-midi. Je vais étudier les délibérations d'hier. On a fait un très important rappel au Règlement pendant la séance d'hier. Je n'ai pas eu le temps de vérifier les citations du sénateur MacEachen, du sénateur Flynn et du sénateur Stewart à propos de la recevabilité des motions du sénateur Graham. Je vous demande de faire preuve d'indulgence. Je ne pourrai pas me prononcer cet après-midi. Je voudrais étudier les précédents qui ont été cités hier pendant la fin de semaine prochaine et je serai en mesure de vous communiquer ma décision à la prochaine séance, mardi après-midi.

Le sénateur MacEachen: Honorables sénateurs, j'ignore s'il convient de faire des commentaires à ce stade, mais je dois faire une remarque à propos de ce qui s'est passé hier au Sénat, à savoir, que l'honorable Président suppléant a fait la déclaration suivante:

Honorables sénateurs, le sénateur Flynn a demandé à la présidence de se prononcer sur la recevabilité de la motion.

Cela concorde avec les faits. Il a ajouté:

Je vais examiner ses arguments et ceux du sénateur MacEachen et rendrai une décision plus tard.

Je m'attendais donc à ce que le président suppléant, qui était au fauteuil, qui avait toute autorité et qui avait entendu l'argument, prenne une décision. J'ai demandé ce qui suit:

Honorables sénateurs, dois-je comprendre que nous n'aurons une décision que demain ou bien faut-il revenir ce soir pour en prendre connaissance?

L'honorable président suppléant a répondu:

La décision sera rendue non pas ce soir, mais demain.

Voilà ce que j'ai compris. Étant donné la réponse de l'honorable président suppléant, le sénateur Graham est venu me voir, hier, pour savoir ce qu'il devrait faire, car il avait pour le lendemain, aujourd'hui donc, un programme complet d'engagements en Nouvelle-Écosse. Je l'ai prié, parce que l'honorable président suppléant nous avait garanti une décision pour au-

jourd'hui, de changer ses plans et de demeurer à Ottawa pour pouvoir entendre la décision et présenter sa motion.

On m'a averti, peu de temps avant 14 heures aujourd'hui que la décision ne serait pas rendue et que l'honorable président suppléant ne serait pas à la Chambre. On nous a dit maintenant que l'honorable président *pro tempore* rendrait une décision mardi prochain.

Je l'accepte, mais j'ai bien envie de m'excuser auprès du sénateur Graham d'avoir accepté l'assurance donnée par l'honorable président suppléant, qu'il rendrait sa décision aujourd'hui.

Vu que ni le président ni le président *pro tempore* n'étaient à la Chambre hier, il me semble que la décision, mardi, devrait venir du président lui-même.

L'honorable Jacques Flynn: Je suppose que si le sénateur MacEachen avait accepté mon opinion, hier, le sénateur Graham aurait pu expliquer sa motion et se réserver le droit de soulever un rappel au Règlement plus tard.

Le sénateur Doody: Honorables sénateurs, si la Chambre désire—et il semble que oui—revenir mardi, je vais proposer la motion d'ajournement.

Honorables sénateurs, avec la permission du Sénat et notwithstanding l'alinéa 45(1)g) du Règlement, je propose:

Que lorsque le Sénat ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 7 juin 1988, à quatorze heures.

(La motion est adoptée.)

PÉRIODE DES QUESTIONS

L'ÉNERGIE

L'USINE DE TRAITEMENT DES SABLES BITUMINEUX À FORT McMURRAY, EN ALBERTA—L'ENGAGEMENT FINANCIER DU GOUVERNEMENT

L'honorable H.A. Olson: Honorables sénateurs, je voudrais interroger le leader du gouvernement au sujet du financement d'une autre usine albertaine d'exploitation des sables bitumineux. J'ai interrogé le leader à ce sujet le 16 mars 1988. À cette époque il m'avait informé que des pourparlers à ce sujet étaient en cours entre le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et un consortium de sociétés privées, dénommé OSLO, qui envisage de construire cette usine.

L'honorable Marcel Masse, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, annonçait bien que le gouvernement espérait pouvoir annoncer dans le cours des deux prochaines semaines une décision ferme, que pour l'instant le gouvernement de l'Alberta et celui du Canada s'étaient semble-t-il entendus sur un programme de financement, et que les deux gouvernements étaient disposés à appuyer ce programme.

Est-ce que le leader du gouvernement au Sénat pourrait nous dire à quoi s'est engagé le gouvernement fédéral au sujet du financement de cette usine?